

Les enjeux

Analyse et cartographie des enjeux

Identifier les éléments d'occupation du sol et de fonctionnement du territoire qui feront potentiellement l'objet d'une réglementation.

Fournir les principaux éléments pour estimer la vulnérabilité des personnes.

La caractérisation des enjeux

La caractérisation des enjeux s'établit selon trois niveaux d'analyse :

1 - Les informations de base indispensables :

- **La qualification des constructions existantes** : définir les espaces bâtis et non bâtis, définir leur vocation
 - ↳ l'habitat, les activités, les équipements...
- **La caractérisation des principales infrastructures et leurs usages ainsi que les principaux ouvrages d'intérêt général**
 - ↳ l'A 85
 - ↳ les RD 58 et RD 83
 - ↳ la VC 6

2 - Les informations complémentaires pour l'élaboration de la stratégie :

- **L'estimation des populations résidentes au sein du périmètre d'étude susceptibles d'être concernées par un accident technologique**
- **L'estimation des emplois publics et privés au sein du périmètre d'étude susceptibles d'être concernés par un accident technologique**

3 - Les informations connexes permettant d'avoir une connaissance générale du territoire :

- **L'historique de l'urbanisation**
- **Les projets de développement de la commune**
- **Le contexte socio-économique**
- **Les enjeux environnementaux et patrimoniaux**
- **Les politiques publiques sur le territoire d'étude**
- **Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)**
- **Le Plan communal de sauvegarde (PCS)**

La cartographie des enjeux

